

Guide pour la préparation des événements nautiques

Préparation du document par
Danny Brosseau
Société de sauvetage



La Société de sauvetage désire également remercier spécialement le Secrétariat de recherche et sauvetage pour son soutien financier dans le développement de ce guide.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	9
Chapitre 1 : Préparation des participants et de l'équipe en soins d'urgence .	11
1.1 Introduction	11
1.2 Consignes de base	12
1.3 Vérification de la sécurité des participants	14
1.4 Vérification du plan d'eau	15
1.5 Éléments à prévoir pour la sécurité lors d'une activité nautique	15
1.6 Comité chargé des soins d'urgence	15
1.7 Deux équipes spécialisées	17
1.8 Liste des tâches de l'équipe en soins d'urgence	19
Chapitre 2 : Équipement nécessaire	21
2.1 Matériel de sauvetage	21
2.2 Trousse de premiers soins	21
2.3 Moyens de communication	21
2.4 Véhicule d'urgence	22
2.5 Types d'embarcations de sauvetage	22
Chapitre 3 : Une bonne préparation pour une sécurité maximale	27
3.1 Inscription et identification des participants	27
3.2 Recommandations pour les participants	27
3.3 Plan d'urgence	30
3.4 Comment placer son équipe de soins d'urgence	31
Chapitre 4 : Pour en savoir davantage sur les communications	33
4.1 Historique	33
4.2 En résumé	33
Chapitre 5 : Situations d'urgence	35
5.1 Conseils lors d'une situation d'urgence	35
5.2 Conseils lors d'une opération de recherche	36
5.3 Capacité d'intervention pour une embarcation abandonnée	36
Chapitre 6 : Conclusion	39

Définitions	41
Annexe 1 : Contenu d'une trousse de premiers soins.....	43
Annexe 2 : Matériel de sauvetage de base recommandé.....	45
Annexe 3 : Équipement personnel du secouriste	47
Annexe 4 : Équipement personnel du patrouilleur nautique.....	49
Annexe 5 : Liste de vérification du poste de premiers soins.....	51
Annexe 6 : Protocole d'intervention pour une victime blessée	53
Annexe 7 : Protocole d'intervention pour une victime blessée à la colonne vertébrale	55
Annexe 8 : Protocole d'intervention pour une victime en danger de noyade	57
Annexe 9 : Protocole d'intervention pour une victime en arrêt cardio-respiratoire	59
Annexe 10 : Formulaire préparatoire.....	61
Annexe 11 : Notes	69

GUIDE POUR LA PRÉPARATION DES ÉVÉNEMENTS NAUTIQUES

Publication réalisée par

La Société de sauvetage

Rédaction

Danny Brosseau

Coordonnateur des programmes en sauvetage aquatique et nautique,
Société de sauvetage

Corédaction

Marion Billard

Agente d'information en sécurité nautique, Transports Canada, Marine

Révision

Julie Saint-Mleux, M.A.

Tous droits réservés. © Société de sauvetage, 2005

1^{ière} édition, novembre 2005

Toute reproduction, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, est interdite sans l'autorisation écrite de la Société de sauvetage. Adressez vos demandes au bureau de la Société de sauvetage :

**4545, avenue Pierre-De Coubertin
case postale 1000, succursale M
Montréal (Québec) H1V 3R2**

alerte@sauvetage.qc.ca

www.sauvetage.qc.ca

1-800-265-3093

514-252-3100

La Société de sauvetage est le chef de file en surveillance aquatique au Canada. Par ses programmes de formation, sa campagne de sensibilisation du public Aquabon™ et ses services administratifs en sécurité aquatique, la Société de sauvetage vise la prévention de la noyade et des traumatismes reliés à l'eau.

Depuis l'émission du premier brevet « Médaille de Bronze » en 1896, la Société de sauvetage forme chaque année 200 000 Canadiens en surveillance, en sauvetage et en premiers soins, ce qui inclut tous les sauveteurs du Canada. La Société de sauvetage est un organisme philanthropique indépendant.

La Société de sauvetage représente le Canada à l'échelle internationale en étant un membre actif de la *Royal Life Saving Society* et de l'*International Life Saving Federation*. La Société de sauvetage est aussi responsable de la compétition de sauvetage au Canada, un sport reconnu par le Comité international olympique.

Les experts en surveillance aquatique au Canada

— préviennent la noyade
depuis plus de 100 ans

Chaque année, près de 500 Canadiennes et Canadiens perdent la vie dans des incidents associés à l'eau. La majorité de ces incidents se produisent dans des endroits non surveillés et pourraient être évités. C'est la raison pour laquelle un plus grand nombre de Canadiens se doivent d'apprendre les techniques de sauvetage qui pourraient leur sauver la vie ou leur permettre de sauver celle des autres.

La Société de sauvetage est fière d'être responsable de la formation des sauveteurs au Canada depuis ses débuts. On situe le commencement de son histoire à la fin du XIX^e siècle à Londres (Angleterre), alors qu'était créée *The Swimmers' Life Saving Society*. En 1894, Arthur Lewis Cochrane immigra au Canada et transmit aux étudiants du *Upper Canada College* de Toronto ses connaissances en sauvetage. En juin 1896, 18 de ses élèves furent les premiers récipiendaires du prestigieux et premier certificat créé par la Société de sauvetage, la Médaille de bronze.

Sous Édouard VII, l'organisme est devenu en 1904 la Société royale de sauvetage. Dans les années cinquante, il s'agissait du premier organisme canadien à adopter la technique du bouche-à-bouche au lieu des techniques manuelles de respiration artificielle. Le premier programme de formation en réanimation cardio-respiratoire (RCR) a vu le jour dans les années soixante. Dans les années quatre-vingt, l'organisme a encore une fois démontré qu'il était à la fine pointe des développements en sauvetage en concevant un mannequin économique pour la formation en RCR, le ACTAR 911™.

Aujourd'hui, on l'appelle tout simplement la Société de sauvetage, un organisme de bienfaisance dûment enregistré, d'envergure nationale et axé sur le bénévolat. Bien que la recherche et la sensibilisation du public aient été intégrées aux activités de la Société de sauvetage au cours du siècle dernier pour donner de l'essor à l'organisation, les idéaux qui sont à la base de l'organisme n'ont pas été oubliés. La Société de sauvetage a toujours été et sera toujours le chef de file en surveillance aquatique au Canada.



Depuis près de dix ans, la Société de sauvetage possède une patrouille d'intervention nautique. Cette dernière a su, au fil des années, développer une expertise dans la surveillance d'événements nautiques et ce, sur différents plans d'eau du Canada. Les membres de la patrouille nautique, formés « sauveteurs nautiques premiers intervenants », donnent des formations, conseillent les organisateurs d'événements nautiques et assurent la sécurité lors de diverses activités à saveur aquatique.

Même si la sécurité des participants demeure avant tout la responsabilité de l'organisateur de l'activité, la Société de sauvetage, de concert avec la Garde côtière canadienne, Transports Canada, Bureau de la sécurité nautique et ses partenaires, a préparé ce guide. Il contient des consignes et des conseils de sécurité destinés à accompagner l'organisateur dans la préparation de son activité nautique. Ce document renferme en outre l'information nécessaire pour bâtir une équipe compétente en matière de surveillance, de prévention et d'intervention, ainsi que de l'information pour les participants.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Une fois que vous aurez préparé une ébauche de votre plan de sécurité, une personne-ressource pourra vous être attitrée par notre organisme afin de vous aider à finaliser votre planification.

La Société de sauvetage tient à remercier M. Hubert Desgagnés et M. Robert Jinchereau, de la Garde côtière canadienne (**GCC**), pour leur appui et les conseils prodigués lors de la rédaction du présent document.

La Société de sauvetage tient également à témoigner sa reconnaissance à madame Karen Lamothe et à son équipe du Triathlon de Drummondville pour le partage de l'information contenue dans leur plan de mesures d'urgence.

Membres du comité nautique de la Société de sauvetage :

Manon Benoit
Rosalie Bibeau-Lesage
Martin Forcier
Éric Girard
André Latendresse
Katerie Leclerc
Marjolaine Roy-Beaudry
Jasmin St-Laurent
Sébastien Turner

1.1 Introduction

Une grande quantité d'activités nautiques sont organisées annuellement sur les plans d'eau du Canada. Qu'il s'agisse d'une compétition de quillards au large de la Gaspésie, d'une descente en kayak dans la Baie de Fundy, d'une régates de bateaux de haute performance en Colombie-Britannique, d'une activité de divertissement ou d'un rallye aquatique, ou même de la traditionnelle course de canots du Carnaval de Québec, chaque activité nécessite une planification rigoureuse, non seulement en ce qui a trait à la gestion mais aussi pour en assurer le cadre sécuritaire.

Nombre de courses amicales mettent en scène des embarcations artisanales de tous genres. Depuis les baignoires transformées, les embarcations en carton et les chambres à air jusqu'aux citrouilles évidées, les gens utilisent à peu près tout ce qui flotte sur nos voies navigables. Les canots, kayaks, embarcations à rames et voiliers constituent les embarcations de prédilection dans les courses plus officielles. Les participants peuvent varier du plaisancier novice à l'athlète professionnel cherchant de nouveaux défis. Quelle que soit l'activité, les organisateurs doivent bien connaître les dangers qui pourraient survenir et ainsi accroître le niveau de risque pour les participants. Ces derniers devraient être au courant des dangers, puis devraient évaluer le risque en fonction de leur expérience et se préparer en conséquence. Les organisateurs pourraient devoir instaurer certaines règles de sécurité obligatoires pour assurer l'observation d'un niveau de sécurité de base par chacun, même par les vétérans.

Plusieurs responsables d'événements d'envergure s'adressent aux services d'incendie, ambulanciers, hospitaliers et policiers de leur municipalité pour assurer la sécurité de leurs participants. D'autres ont recours à des patrouilleurs nautiques, à des sauveteurs et à des secouristes bénévoles. Cela dit, qu'advient-il lorsque les seules personnes disponibles sont des bénévoles sans formation ?

C'est en pensant à ces cas que le guide a été rédigé. Il a été préparé pour aider les gens à organiser leur propre équipe d'intervention. Il est évident que l'ampleur des dispositifs de sécurité peut varier selon qu'il s'agit d'un triathlon/biathlon régional, d'une régates amicale de dériveurs légers ou d'une course trans-atlantique.

Veillez noter que les consignes qui suivent n'ont pas pour but de remplacer les règles des courses établies par les différentes fédérations sportives. Elles se veulent plutôt un outil qui guidera l'organisateur dans la préparation de son activité. Rien ne peut l'empêcher d'en faire davantage s'il juge que c'est nécessaire. Il va de soi qu'il faut respecter les règlements en vigueur sur les plans d'eau. Finalement, l'organisateur devrait consulter les autorités locales (municipales, portuaires, etc.) pour s'assurer que son activité est conforme aux règlements locaux.

Rappelez-vous que la responsabilité ultime de la tenue d'un événement revient à l'organisateur de l'activité. Il doit pouvoir démontrer que des mesures ont été prises pour que l'activité soit sécuritaire à la fois pour les participants et les spectateurs que pour les autres utilisateurs du plan d'eau.

1.2 Consignes de base

L'organisateur devrait :

- constituer un comité de course pour la gestion générale de l'événement;
- constituer un comité de soins d'urgence distinct selon l'ampleur de l'événement;
- avoir un poste de commande (**PC**) de course fixe à terre;
- détenir toutes les autorisations nécessaires des administrations spécifiques, le cas échéant (voir le point **1.2.1 Notifications** pour plus de détails)
 - si le parcours est dans une voie de navigation → **AVNAV** requis
 - si le parcours est dans une zone portuaire → autorisation du port requise;
- avoir les assurances requises pour l'événement;
- déterminer et dûment identifier le parcours;
- prévoir un autre parcours en cas de non accès au parcours initial;
- prévoir la sécurité des spectateurs;
- rencontrer avant l'événement les différentes équipes de sécurité ainsi que les participants, si possible, pour diffuser l'information importante;
- prévoir les autorisations et les accès pour la mise à l'eau;
- identifier à l'avance les paramètres pour annuler ou reporter la course (plan d'urgence).

1.2.1 Notifications

Les organisateurs de l'activité devront prévoir des formalités pour notifier les autorités concernées avant l'activité, en préparation pour les situations d'urgence. Les autorités en question pourraient comprendre : le Centre conjoint de coordination des opérations de sauvetage de la Garde côtière canadienne (si l'activité a lieu sur des eaux surveillées par les ressources de la Garde côtière), la GRC, la police provinciale, la police municipale et les services d'incendie locaux dans le cas des eaux intérieures non surveillées par la Garde côtière. On avisera également l'administration portuaire locale, s'il en existe une dans la région. Les organisateurs pourraient avoir besoin de sa permission pour tenir la course. Voici les grandes lignes de l'information qui devrait être transmise aux autorités, dans les cas où elle s'applique. Veuillez noter que la liste n'est pas exhaustive et que toute autre information pouvant servir aux secouristes en cas d'urgence peut y être ajoutée :

- Date, heure, lieu et parcours de l'activité. Inclure la latitude et la longitude si on les connaît ou d'autres points de référence pour la ligne de départ et d'arrivée
- Schéma du parcours prévu à l'intérieur de la voie navigable
- Durée prévue du parcours
- Nombre de participants, liste des noms et numéros leur ayant été attribués
- Modalités de sauvetage prévues, c'est-à-dire le nombre d'embarcations de sécurité, leurs dimensions et leur puissance, ainsi que le nombre de sauveteurs et le niveau d'expérience de ceux-ci. Chaque embarcation doit compter au moins une personne possédant une formation en matière de premiers soins et réanimation cardiorespiratoire (RCR) et du matériel de sécurité doit se trouver à bord.

Chapitre 1 : Préparation des participants et de l'équipe en soins d'urgence

- Avis affichés pour annoncer la course aux localités côtières environnantes/collectivités locales. Ces avis alerteront les utilisateurs locaux des voies navigables de la fréquentation accrue des eaux au cours de cette période.
- Plans dressés pour notifier les utilisateurs locaux des voies navigables, comme les pêcheurs locaux qui pourraient se trouver dans le secteur. Afficher des avis sur les quais locaux, les docks, les rampes, dans les marinas, les clubs de plaisanciers, etc. Ces avis aideront les efforts de sauvetage au besoin.
- Description du rivage – Est-il rocheux? Comporte-t-il des falaises abruptes? Existe-t-il des endroits où les participants peuvent accoster pour trouver refuge ou s'arrêter au cas où ils ne pourraient pas terminer la course? (Dans le cas d'une activité le long de la côte, il faudra marquer ces endroits sur les cartes marines du secteur. Une carte de navigation ou une carte marine pourrait être recommandée.)
- Type de communication (radio VHF, téléphone cellulaire, etc.) Afficher les numéros des cellulaires.
- Numéro de téléphone de la personne responsable de l'étape aquatique de la course. On surveillera cette ligne téléphonique pendant toute l'étape sur l'eau.

Dans les secteurs côtiers, prendre des dispositions pour diffuser un avis à la navigation (AVNAV) fournissant aux navigateurs circulant dans le secteur les détails de la course. Les organisateurs de biathlon/triathlon avec une activité nautique devraient considérer les choses suivantes :

1. Établir en vue de ces activités un organisme dirigeant national ayant le mandat de surveiller l'élaboration de lignes de conduite de sécurité et de modalités d'intervention d'urgence à l'intention des organisateurs de courses à saveur aquatique.
2. Instaurer des exigences nationales à l'intention des participants pour qu'ils fassent preuve d'un niveau de compétence acceptable si l'activité organisée sur l'eau a lieu dans des eaux de marée/eaux vives présentant des courants forts.
3. Instaurer des exigences nationales à l'intention des participants pour qu'ils démontrent ou fournissent une preuve qu'ils possèdent une formation sur les techniques d'autosauvetage, en fonction du niveau de difficulté du parcours dans les eaux navigables.

Chapitre 1 : Préparation des participants et de l'équipe en soins d'urgence

1.3 Vérification de la sécurité des participants

Une vérification devrait être effectuée auprès des participants avant le départ. Voici une liste des points à vérifier, selon les différentes activités nautiques.

L'organisateur doit s'assurer que :

- les participants sont les mêmes que lors de l'inscription*;
- les nageurs portent un bonnet de bain de couleur voyante;
- les participants sont correctement identifiés avec un numéro bien attaché à la partie supérieure du torse;
- le bateau est dûment identifié avec le même numéro que les participants;
- l'équipement de sécurité minimal est à bord selon le Règlement sur les Petits Bâtiments (*LMMC*);
- l'équipement de sécurité exigé par le comité de sécurité est à bord;
- tous les participants à bord portent le vêtement de flottaison individuel (*VFI*).

Selon la difficulté du parcours d'eau et le niveau d'habileté des participants, établir des postes de contrôle pour évaluer les participants et vérifier s'ils ont l'endurance nécessaire pour continuer le parcours.

*voir Chapitre 3.1 : *Inscription et identification des participants*

Communication avec les participants : séance d'information

1. On informera les participants des dangers associés au parcours sur l'eau :
 - état de la mer
 - courant, marées, action des vagues
 - vent
 - température de l'eau/air
 - dangers uniques associés à la voie navigable
 - lieux de refuge/sécurité
2. Les participants seront munis d'une radio VHF portative (selon l'endroit) en plus des cellulaires qu'ils pourraient avoir sur eux.
3. Les participants seront informés des méthodes recommandées de manutention, de rangement et d'utilisation des dispositifs pyrotechniques (fusées lumineuses).
4. On familiarisera les participants avec le signal visuel et sonore utilisé pour mettre fin à la course en cas d'interruption prématurée. Il est recommandé de laisser retentir un trait prolongé au moyen d'un avertisseur sonore à air. Ce signal sera répété à des intervalles prédéterminés jusqu'à ce que tous les participants aient confirmé l'avoir entendu. L'utilisation d'un avertisseur sonore à air est préférable à celle d'un sifflet, parce que les participants se muniront d'un sifflet pouvant servir à signaler les situations de détresse, et que les deux signaux doivent être distincts.
5. En plus du signal sonore, les embarcations de sécurité feront flotter un objet (si la visibilité le permet) (drapeau ou ballon) pour signaler que la course est annulée. On précisera l'objet utilisé aux participants pendant la séance d'information.

Chapitre 1 : Préparation des participants et de l'équipe en soins d'urgence

6. Les participants devraient être informés qu'un son continu de sifflet constitue le signal de détresse à lancer si jamais ils se retrouvaient en difficulté.

1.4 Vérification du plan d'eau

Le plan d'eau doit être approprié pour la tenue sécuritaire des activités. L'organisation doit tenir compte des éléments suivants et en aviser les participants :

- marée
- courants/vagues
- état du plan d'eau en fonction des bateaux impliqués
- présence d'obstacles fixes
- présence de glace
- présence d'un chenal utilisé par la navigation commerciale
- types d'embarcations autorisés sur le plan d'eau
- autres restrictions (champs de tir, eau polluée, zone portuaire, barrage, etc.)
- température de l'eau et de l'air
- endroits de refuge ou de sécurité si les conditions se détériorent et que les participants doivent trouver rapidement un abri

1.5 Éléments à prévoir pour la sécurité lors d'une activité nautique

Pour que tout se déroule bien, voici la liste des éléments à prévoir pour constituer une équipe de soins d'urgence :

- ✓ une personne ou un comité en charge des soins d'urgence
- ✓ une équipe terrestre de premiers soins
- ✓ un local de premiers soins
- ✓ des trousse de premiers soins réglementaires
- ✓ un véhicule pour les déplacements d'urgence
- ✓ une patrouille d'intervention nautique
- ✓ une embarcation de sauvetage motorisée
- ✓ un plan de sécurité sur l'eau et sur terre
- ✓ un système de communication efficace entre les équipes
- ✓ des protocoles d'urgence écrits
- ✓ les numéros d'urgence affichés près du téléphone
- ✓ un moyen de communication fonctionnel avec les soins médicaux d'urgence

1.6 Comité chargé des soins d'urgence

Initialement, il est recommandé de former ou de trouver un comité ou une personne qui sera responsable des soins d'urgence et de la patrouille nautique. Il sera plus facile de coordonner les premiers soins de l'activité avec une personne ayant de l'expérience dans le domaine du sauvetage et des premiers soins. Cette personne ou ce groupe devra posséder des qualités de leadership, de débrouillardise et de formateur afin de bien diriger les bénévoles tout au long de l'activité.

1.6.1 Liste des tâches de la personne ou du comité responsable

À prévoir quelques jours avant l'événement

- ✓ confirmer l'horaire de la journée avec le responsable de l'activité
- ✓ trouver le nombre de bénévoles requis pour chaque équipe
- ✓ préparer ou réviser les différents protocoles d'intervention
- ✓ visiter les lieux et en concevoir un schéma
- ✓ préparer un horaire pour les différents bénévoles
- ✓ aviser la GCC si l'activité se tient sur un des plans d'eau couverts par ses services
- ✓ prévoir un dispositif d'arrêt de l'activité (ex. : météo difficile, accident, etc.)
- ✓ établir un point de contrôle au début du parcours d'eau pour :
 - s'assurer que le numéro de participant est identique à celui de l'embarcation;
 - noter l'heure où chaque participant est entré dans l'eau;
 - évaluer les participants pour s'assurer qu'ils peuvent continuer le parcours, surtout dans le cas d'un triathlon/biathlon;
 - s'assurer que les conditions n'ont pas changé et que l'événement n'a pas été annulé.

Avant le début de l'événement

- ✓ confirmer avec la GCC la tenue de l'activité (avis de dernière minute), si cela s'applique
 - ✓ vérifier les conditions météorologiques et autres facteurs ambiants
 - ✓ préparer et vérifier l'ensemble du matériel et des embarcations disponibles pour la sécurité
 - ✓ tenir une séance d'information avec tous les participants pour discuter du parcours d'eau
 - ✓ s'assurer de la présence des bénévoles
 - ✓ faire une réunion avec l'ensemble des bénévoles pour diffuser l'information nécessaire à la sécurité
 - ✓ donner les directives de la journée et distribuer les dossards identifiés
 - ✓ s'assurer que chaque équipe est à son poste avant le début de l'activité
 - ✓ vérifier le fonctionnement du système de communications
- Une personne située au point de contrôle est responsable d'informer le poste de commandement toute information concernant le parcours d'eau.

Chapitre 1 : Préparation des participants et de l'équipe en soins d'urgence

Pendant l'événement

- ✓ coordonner les ressources de sécurité
- ✓ s'assurer qu'aucune équipe de soins d'urgence ne manque d'eau, de nourriture ou de matériel
- ✓ vérifier que chaque patrouilleur et secouriste est vêtu comme il se doit en fonction des conditions météorologiques
- ✓ donner l'alerte en cas d'urgence
- ✓ en cas d'accident ou d'incident, suivre le protocole approprié à la situation
- ✓ rapporter tout incident nautique au centre de sauvetage **MRSC** ou aux autorités locales (911, *4141)
- ✓ identifier visuellement les embarcations abandonnées s'il y a lieu
- ✓ prévoir les rotations et les pauses (particulièrement utiles lors de mauvais temps)

Après l'événement

- ✓ ramasser le matériel de sécurité
- ✓ rassembler l'ensemble de l'équipe de soins d'urgence
- ✓ faire un retour sur l'événement avec tous les bénévoles et discuter des interventions d'urgence faites pendant la journée
- ✓ compléter et remettre le ou les rapports nécessaires au responsable de l'événement
- ✓ vérifier et entretenir le matériel et les embarcations
- ✓ rappeler la GCC pour confirmer que l'activité est complétée si cela s'applique

1.7 Deux équipes spécialisées

Idéalement, l'équipe de soins d'urgence devrait se composer de deux groupes :

- Une équipe de patrouilleurs nautiques
- Une équipe de premiers soins terrestres

1.7.1 Équipement personnel du bénévole

Chaque membre de l'équipe de soins d'urgence doit être muni d'un minimum d'équipement personnel. Pour éviter de mauvaises surprises, il est souhaitable que chaque bénévole consulte la liste de matériel à se procurer, selon le poste qui lui est attribué (voir annexes 3 et 4).

1.7.2 Préalables du bénévole

Pour assurer la sécurité lors d'un événement aquatique, les sauveteurs postés aux embarcations devraient avoir reçu une formation et posséder les habiletés adéquates afin d'intervenir auprès des participants en cas d'urgence.

Chapitre 1 : Préparation des participants et de l'équipe en soins d'urgence

Un patrouilleur nautique doit :

- détenir son permis de conducteur d'embarcation s'il manœuvre l'embarcation;
- identifier, préparer, entretenir et utiliser le matériel de sauvetage;
- reconnaître les différentes situations d'urgence et déterminer le niveau d'alerte qu'elles entraînent;
- répondre à une urgence nautique dans la mesure de ses compétences en suivant un protocole établi tout en veillant à ne pas mettre sa propre vie en danger;
- être en mesure d'effectuer les techniques de sauvetage selon l'état de la victime;
- être en mesure d'administrer les premiers soins;
- être en mesure d'exercer les manœuvres de réanimation;
- savoir planifier et diriger une mission de recherche.

Pour assurer la sécurité terrestre, les secouristes sur le terrain devraient avoir reçu une formation adéquate afin d'intervenir efficacement auprès des usagers en cas d'urgence.

Un secouriste doit :

- avoir reçu une formation de 16 heures accréditée par un organisme de formation reconnu*;
- être en mesure de reconnaître une victime blessée et de déterminer le niveau d'alerte qu'elle entraîne;
- être en mesure d'évaluer et de donner les premiers soins selon l'état de la victime;
- être en mesure d'exercer les manœuvres de réanimation.

* Société de sauvetage, Croix-Rouge, Patrouille canadienne de ski, Commission de la santé et sécurité du travail (CSST), Ambulance Saint-Jean

1.8 Liste des tâches de l'équipe en soins d'urgence

Lors de l'activité, chaque équipe devrait, dès son arrivée, connaître les tâches à exécuter. Le responsable de l'équipe de soins d'urgence devrait distribuer la liste des tâches à chacun de ses bénévoles selon l'équipe dans laquelle il se trouve.

Tâches des membres de l'équipe terrestre de premiers soins

- arriver sur les lieux au moins une heure avant le début de l'activité
- installer la tente ou le local de premiers soins au lieu indiqué sur le schéma
- prévoir l'identification de la tente ou du local de premiers soins
- préparer l'équipement de premiers soins
- se familiariser, si possible, avec l'endroit où se déroule l'événement
- vérifier le système de communications, s'il y a lieu
- se placer en poste pour répondre aux urgences éventuelles
- signaler au responsable de l'événement ou au responsable de la sécurité et premiers soins que l'équipe terrestre de premiers soins est en poste
- se référer aux protocoles d'intervention en cas d'urgence
- dans l'éventualité où l'équipe de patrouille nautique se joint à l'équipe terrestre après sa surveillance, donner un compte rendu de l'événement et distribuer les tâches

L'ensemble de l'équipe de premiers soins et de patrouille nautique cesse sa surveillance uniquement lorsque le responsable de l'événement accorde à l'ensemble de l'équipe la permission de quitter les lieux.

Tâches des membres de l'équipe des patrouilleurs nautiques

- arriver sur les lieux au moins une heure avant le début de l'échauffement des athlètes ou le départ de la course
- préparer le matériel destiné aux embarcations
- procéder à la vérification systématique des embarcations à l'aide d'une liste de vérification
- mettre à l'eau les embarcations
- inspecter l'ensemble du parcours aquatique et repérer les dangers ou les obstacles éventuels
- vérifier le système de communications s'il y a lieu
- se placer en poste pour surveiller l'ensemble du plan d'eau dès qu'un participant va sur l'eau ou entre dans l'eau
- signaler au responsable de l'événement ou au responsable des soins d'urgence que l'équipe des patrouilleurs nautiques est en poste
- dès que la course commence, suivre les participants à proximité du périmètre de course et les aider à se diriger dans le parcours
- se référer aux protocoles d'intervention en cas d'urgence
- lorsque que le dernier participant de la dernière vague sort de l'eau, communiquer à l'équipe terrestre que l'équipe des patrouilleurs nautiques a terminé sa surveillance
- accoster les embarcations au quai, sortir au besoin l'équipement de premiers soins et se joindre, si possible, à l'équipe terrestre sous la tente des premiers soins

L'ensemble de l'équipe de premiers soins et de patrouille nautique cesse sa surveillance uniquement lorsque le responsable de l'événement accorde à l'ensemble de l'équipe la permission de quitter les lieux.

2.1 Matériel de sauvetage

Il est très dangereux de tendre une main ou d'aller dans l'eau pour récupérer une victime. Pour éviter de mettre sa vie en danger, il faut plutôt utiliser des accessoires qui serviront d'extension de portée. Il en existe plusieurs types, chacun ayant ses avantages selon le type de sauvetage qu'il faut effectuer; il s'agit de bien choisir en fonction des besoins, des connaissances du sauveteur face à l'utilisation du matériel et du type d'embarcation*. À cet effet, consulter la liste complète du matériel de sauvetage de base recommandé dans une embarcation de sauvetage (voir annexe 2).

*voir **Chapitre 2.5 : Les différents types d'embarcation de sauvetage**

2.2 Trousse de premiers soins

Il existe une grande quantité de produits et de trousse de premiers soins sur le marché. Il n'est pas nécessaire de posséder une trousse onéreuse pour assurer les soins d'urgences. L'important est qu'elle contienne le minimum exigé selon le *Règlement sur la sécurité dans les bains publics (S-3, r.3)*. Il faut toujours se référer au document officiel des règlements de sécurité de la fédération ou de l'association concernée pour les éléments spécifiques (voir annexe 1).

2.3 Moyens de communication

Le PC de course doit disposer d'un moyen de communication fiable avec les organisateurs de l'événement ainsi que le responsable des soins d'urgence afin de bien coordonner la sécurité de tous.

Le PC de course doit disposer d'au moins un de ces moyens de communication :

- radio (VHF marine si l'événement se déroule sur un plan d'eau navigable)
- téléphones cellulaires
- lignes téléphoniques fixes
- télécopieur (recommandé)
- Internet

Le PC devrait avoir sur lui un téléphone cellulaire avec numéro connu uniquement du comité des soins d'urgence et des organismes d'urgence extérieurs en cas de panne ou de surcharge du réseau téléphonique.

Le PC doit avoir au moins deux lignes téléphoniques :

- une pour les participants, familles et médias (numéro connu)
- une pour le comité de sécurité et des soins d'urgence organismes d'urgence (numéro confidentiel)

Si le PC dispose d'un ordinateur avec modem, une ligne doit y être dédiée exclusivement pour libérer les deux premières lignes téléphoniques.

2.4 Véhicule d'urgence

Il est parfois possible d'avoir à sa disposition une ambulance à l'emplacement même de l'activité. Dans cette situation, les services ambulanciers se déplacent sur les lieux terrestres de l'accident pour transporter la victime au centre hospitalier le plus près. Pour obtenir ce service, il faut communiquer avec la compagnie ambulancière de la municipalité.

Lors d'une urgence majeure, la rapidité d'intervention compte énormément. S'il est impossible d'avoir recours aux services ambulanciers, il est recommandé de mettre un véhicule motorisé à la disposition des secouristes pour qu'ils puissent se déplacer rapidement sur les lieux de l'accident. Évidemment, le véhicule d'urgence ne doit jamais remplacer une ambulance et transporter le blessé à l'hôpital. Il peut cependant, selon la situation, déplacer la victime vers un environnement sécuritaire.

2.5 Types d'embarcations de sauvetage

Pour une sécurité optimale lorsque les participants se trouvent sur l'eau ou dans l'eau, une ou des embarcations de sauvetage sont indispensables. Il est essentiel d'en connaître les possibilités et les limites et de savoir où se trouvent les points de mise à l'eau sur le territoire pour chaque type d'embarcation. Voici quelques questions à se poser au sujet de l'embarcation :

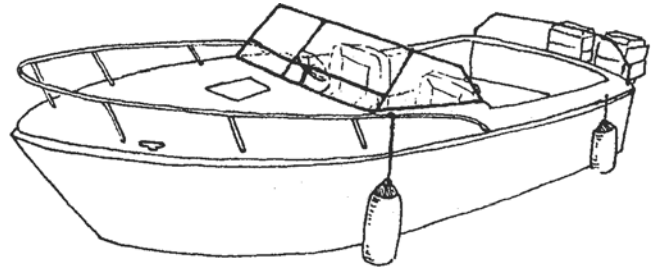
- Quel délai de mise à l'eau requiert-elle ?
- Combien peut-elle accueillir de victimes en toute sécurité ?
- Quel est son tirant d'eau ?
- Comment se comporte-t-elle par mauvais temps ?
- Quelle est son autonomie ?
- Quelle est sa vitesse ?
- Si cela s'applique, est-ce que les règles en vigueur sur le plan d'eau permettent l'utilisation d'une embarcation motorisée ?
- Est-ce que l'embarcation de sécurité est équipée pour naviguer la nuit si nécessaire ?
- Est-ce que l'embarcation de sécurité est équipée d'un avertisseur sonore à air pour signaler la fin de la course ?

Les caractéristiques générales des principales catégories d'embarcations de sauvetage sont présentées dans les pages qui suivent. On y trouve également la liste d'équipement de sauvetage nécessaire pour chaque type d'embarcation. Il faut noter qu'en plus de l'équipement de sauvetage proprement dit, l'embarcation utilisée doit avoir à bord l'équipement minimal requis selon le guide de sécurité de la Garde côtière canadienne. De plus, chaque embarcation de sécurité doit avoir la liste des participants et du numéro de chacun, utile en cas d'intervention auprès d'un participant inconscient.

Chapitre 2 : Équipement nécessaire

Embarcation à coque rigide

L'embarcation à coque rigide offre un compromis intéressant pour les organismes de sauvetage. À mi-chemin entre les embarcations hautement manoeuvrables et légères et les navires de sauvetage plus imposants fabriqués d'acier, elle offre un confort intéressant tout en demeurant assez rapide.



Avantages :

- rapide
- versatile
- peut être équipée de matériel de sauvetage
- peut accueillir de deux à trois victimes à bord
- permet d'administrer les premiers soins à bord

Inconvénients :

- prix d'achat élevé
- frais d'essence élevés
- franc-bord souvent très haut
- requiert une infrastructure de mise à l'eau

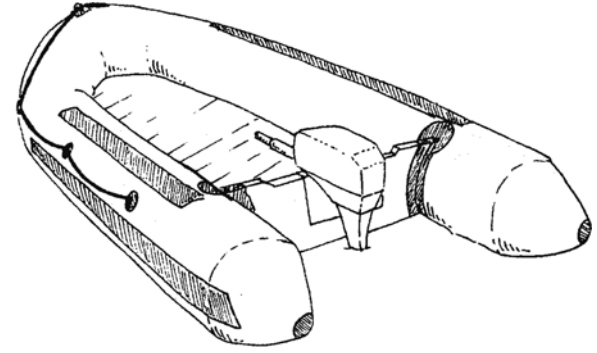
Équipement de sauvetage nécessaire à bord :

- VFI supplémentaires
- signaux de détresse maritime (pièces pyrotechniques)
- lampe de recherche et lampe de poche portative étanches
- 2 sacs de corde
- perche de récupération
- 2 bouées de sauvetage de type torpille, annulaire ou tubulaire
- planche dorsale
- trousse de premiers soins
- 3 couvertures de laine
- appareil à oxygène avec masque de poche
- câble de remorquage
- appareil de communication (VHF, émetteur-récepteur portatif, téléphone cellulaire)

Chapitre 2 : Équipement nécessaire

Pneumatique

Cette embarcation variant entre 4 et 8 mètres de longueur utilise généralement un moteur hors-bord.



Avantages :

- légèreté
- grande manoeuvrabilité
- faible tirant d'eau
- facilité de mise à l'eau
- peut accueillir de deux à trois victimes à bord

Inconvénients :

- difficulté à s'orienter dans de grosses vagues
- danger de chavirement
- peut difficilement effectuer un remorquage

Équipement de sauvetage nécessaire à bord :

- VFI supplémentaires
- signaux de détresse maritime (pièces pyrotechniques)
- lampe de recherche et lampe de poche portative étanches
- 2 sacs de corde
- perche de récupération
- 2 bouées de sauvetage de type torpille, annulaire ou tubulaire
- planche dorsale
- trousse de premiers soins
- 3 couvertures de laine
- appareil à oxygène avec masque de poche
- câble de remorquage
- appareil de communication (VHF, émetteur-récepteur portatif, téléphone cellulaire)

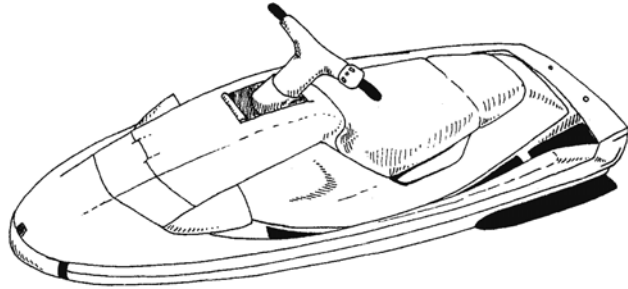
Chapitre 2 : Équipement nécessaire

Motomarine

De plus en plus d'organismes de sauvetage reconnaissent la valeur de cette embarcation souvent critiquée. Elle est très utile pour rejoindre rapidement une embarcation afin de distribuer de l'information. Cependant, son utilité pour intervenir auprès de victimes en difficultés graves est remise en question. Une motomarine servant à l'intervention en sauvetage devrait être accompagnée d'une civière flottante.

Avantages :

- prix abordable
- grande rapidité
- grande manoeuvrabilité
- faible tirant d'eau



Inconvénients :

- capacité d'accueil limitée
- exposition aux intempéries
- impossibilité d'administrer les premiers soins à bord
- manque de stabilité au moment de récupérer une victime

Équipement de sauvetage nécessaire à bord :

- civière flottante (attachée à l'arrière de la motomarine)
- signaux de détresse maritime (pièces pyrotechniques)
- lampe de poche portative étanche
- 1 sac de corde
- 1 bouée de sauvetage de type torpille ou tubulaire
- câble de remorquage
- appareil de communication (VHF, émetteur-récepteur portatif, téléphone cellulaire)

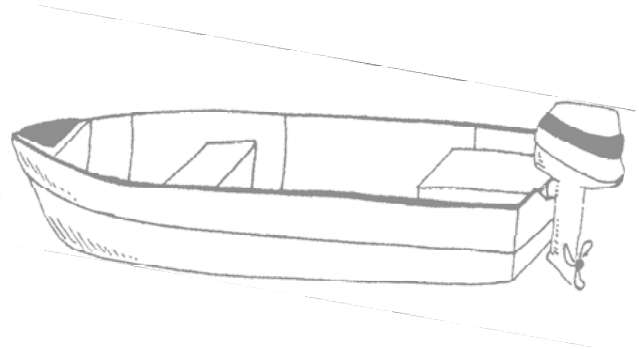
Chapitre 2 : Équipement nécessaire

Chaloupe à rames ou à moteur

Au fil du temps, elle est devenue la pionnière des embarcations de sauvetage, mais n'en a pas moins gardé ses vertus salvatrices. Elle peut se révéler très utile.

Avantages :

- prix très abordable
- transport facile
- requiert peu d'entretien
- ne tombe pas en panne (à rames)



Inconvénients :

- lente (à rames)
- peu confortable
- peut être ralentie ou stoppée par les vagues ou par le courant
- chavire facilement

Équipement de sauvetage nécessaire à bord :

- VFI supplémentaires
- signaux de détresse maritime (pièces pyrotechniques)
- lampe de recherche et lampe de poche portative étanches
- 2 sacs de corde
- perche de récupération
- 2 bouées de sauvetage de type torpille, annulaire ou tubulaire
- planche dorsale
- trousse de premiers soins
- 3 couvertures de laine
- appareil à oxygène avec masque de poche
- câble de remorquage
- appareil de communication (VHF, émetteur-récepteur portatif, téléphone cellulaire)

3.1 Inscription et identification des participants

Chaque participant doit obligatoirement s'inscrire et fournir l'information pertinente à l'activité. Tous devraient remplir un questionnaire contenant les éléments suivants :

- nom, adresse et numéro de téléphone (de chaque personne s'il s'agit d'une équipe)
- nom et numéro de téléphone d'une personne à joindre en cas d'urgence
- âge
- degré d'expérience dans l'activité en question
- nom, numéro, type et modèle du bateau ainsi que numéro de série, longueur, largeur, couleur, coque, cabine
- numéro de voile, nombre de mâts et type de gréement
- type, marque et puissance du moteur
- moyens de communication du bateau
- matériel de navigation

Chaque participant devrait aussi être identifié en fonction de l'activité (identification sur le bateau ou bracelet d'identité individuel).

3.1.1 Fiche santé

Chaque participant doit remplir un questionnaire sur son état de santé. Des informations importantes comme les antécédents médicaux pourront ainsi être transmises aux intervenants advenant une situation d'urgence.

Le PC doit avoir en main une copie de toute l'information nécessaire sur les participants (l'original étant conservé en endroit sûr) pour être en mesure d'y accéder rapidement.

3.2 Recommandations pour les participants

1- Être prêt pour l'activité

Si vous êtes un novice, suivez un cours avant de vous lancer dans l'action. Cherchez un cours fournissant une formation pratique.

- Préparatifs immédiats – Vérifiez les conditions météorologiques et aquatiques. Les lacs étendus peuvent être tout aussi imprévisibles que les eaux de marée en ce qui concerne les changements environnementaux.
- Renseignez-vous avant de vous rendre sur les lieux. Si vous vous dirigez vers des eaux que vous ne connaissez pas, vérifiez auprès des utilisateurs locaux quels sont les dangers présents, comme les courants forts, les rapides, etc.
- Si l'activité prévoit la navigation dans des eaux côtières, des lacs étendus et de grandes rivières, prenez soin de vous munir de cartes marines de la région (s'il en existe). Affinez vos compétences en matière de navigation ou suivez un cours si vous êtes un novice.

2- Prévoir le matériel de sécurité

- Portez un vêtement de flottaison individuel. Trouvez un vêtement qui est confortable pour vous dans la pratique de votre sport. Les couleurs éclatantes sont recommandées. Si le VFI n'est pas muni d'un ruban rétroréfléchissant, placez du ruban sur une partie visible du haut de votre corps (c.-à-d. haut du bras à un endroit où le bras ne sera pas recouvert par le VFI). Pour faciliter le travail de recherche, vous devez paraître plus gros, plus éclatant et avoir un aspect distinct de votre environnement.
- Dans les eaux froides, portez une combinaison isothermique (néoprène) ou un vêtement de flottaison fournissant une protection supplémentaire contre l'hypothermie.
- Munissez-vous du matériel de sécurité requis décrit dans le *Règlement sur les petits bâtiments*.
- Apportez des fusées lumineuses : au moins trois fusées de type « B » et une fusée de type « C » (selon la région).
- Munissez-vous d'une source de lumière à haute intensité pour signaler aux autres bateaux ou aux sauveteurs à terre que vous éprouvez des difficultés, le cas échéant.
- Munissez-vous d'une radiobalise (EPIRB ou PLB portative) qui signalera les situations de détresse et lancera un signal de position facilitant la recherche et le sauvetage.
- Munissez-vous d'un avertisseur sonore (sifflet) fixé à votre VFI au cas où l'embarcation chavirerait et dériverait hors d'atteinte ou que vous ne pourriez pas remonter dans l'embarcation.
- Les kayaks de mer devraient être équipés d'une jupe étanche (néoprène).
- Munissez-vous, dans la mesure du possible, d'un certain type de réflecteur radar pouvant être détecté par le radar des gros vaisseaux. Cette précaution s'avère particulièrement importante si vous vous trouvez dans des secteurs où circulent des bâtiments commerciaux ou si vous franchissez des couloirs de navigation.
- Munissez-vous d'une petite lampe portative que vous pourrez allumer pour signaler votre position aux gros vaisseaux. Fixez-la sur le dessus d'une casquette ou d'une tuque si vous en portez une. Le sommet de votre tête constituera essentiellement le point le plus élevé de l'embarcation si vous circulez dans un canot/kayak, etc.
- Si vous circulez dans des eaux côtières ou des eaux de marée, munissez-vous d'une radio VHF en vue des situations d'urgence ou pour aviser les autres navires dans le secteur de votre emplacement.

Note importante concernant le matériel de sécurité

Si une embarcation n'est pas conforme aux normes réglementaires (par exemple, une citrouille évidée), un vêtement de flottaison individuel auquel est attaché un sifflet devrait constituer l'article de sécurité minimal à avoir à bord. Rappelez-vous qu'il faut porter le VFI pour qu'il soit efficace. Faites-en une règle de vie! La navigation de plaisance dans les eaux abritées peut sembler une activité à faible risque, mais la possibilité de noyade est toujours présente. Il faudrait y ajouter du matériel de sécurité supplémentaire dans le cas des compétitions présentant un risque supérieur

Chapitre 3 : Une bonne préparation pour une sécurité maximale

et prévoir un nombre adéquat d'embarcations de sécurité pour intervenir rapidement auprès des personnes en détresse.

3 - Prévenir l'hypothermie

Le Canada est reconnu pour ses eaux froides. Les eaux du pays sont considérées comme froides à longueur d'année, tant à l'intérieur des terres que le long des côtes. Même en été, la majorité des eaux côtières ne grimpent guère au-dessus de 20 °C. Certains types d'embarcations sont très instables et peuvent facilement chavirer. La clé de la survie réside dans la préparation. Demandez aux participants de porter un vêtement de flottaison individuel (VFI). La première réaction de l'organisme lorsqu'on se retrouve dans l'eau froide de façon imprévue est de suffoquer. Lorsque cela se produit, le sujet avale de grandes quantités d'eau et risque de ne pas pouvoir récupérer. Le port d'un VFI adéquatement ajusté aidera à tout le moins la personne à remonter à la surface. Les kayakistes pourraient décider de porter une combinaison en néoprène en plus du VFI et de munir leur kayak d'une jupe hermétique bien ajustée. Les participants doivent être en mesure de reconnaître les premiers stades de l'hypothermie. On l'appelle le tueur silencieux pour de bonnes raisons. Si un participant est trempé, qu'il a froid et qu'il est incapable de trouver refuge, il pourrait être temps de lancer un appel à l'aide avant qu'apparaissent les tremblements incontrôlables et la désorientation. Lorsque s'installe ce stade, la capacité de prendre des décisions avisées diminue et la victime pourrait ne pas être capable de demander de l'aide. L'hypothermie représente un risque élevé et l'une des principales raisons de la nécessité de prévoir un nombre adéquat d'embarcations de sécurité le long du parcours de la course.

Quelques conseils supplémentaires

1. Suivez un cours de premiers soins et soyez prêt à fournir de l'aide aux autres.
2. Soyez conscient que vous jouez un rôle déterminant dans votre sécurité. Une fois sur l'eau, sachez reconnaître les signes qui pourraient compromettre votre sécurité et agissez en conséquence. Cela pourrait signifier lancer des signaux d'appel à l'aide pour vous rendre dans un lieu de refuge sûr.
3. Êtes-vous prêt à faire du portage au besoin? Soulever un canot par vous-même peut s'avérer difficile. Êtes-vous physiquement capable de le faire?
4. Obtenez un certificat restreint de radiotéléphoniste reconnu par Industrie Canada. Ce certificat est exigé pour utiliser une radio VHF au Canada.

Les présentes recommandations visent à vous fournir un aperçu des points à considérer par mesure de précaution lors d'une activité ou pour vous préparer à une compétition sécuritaire. Bien sûr, toutes les activités n'exigent pas le même niveau de précautions. Tout en parcourant la liste, réfléchissez aux conditions environnementales que vous rencontrerez ainsi qu'au temps et aux efforts d'intervention qui s'avèreraient nécessaires si une situation d'urgence survenait. Si la recommandation convient, observez-la. Dans le cas contraire, mettez-la de côté pour une autre occasion.

La consommation d'alcool lors d'une activité nautique

Il est illégal de conduire une embarcation sous l'emprise de l'alcool. Pour consommer de l'alcool à bord d'un navire, celui-ci doit être équipé d'une toilette, de postes de couchage et d'une cuisine. Le navire doit être ancré, amarré ou immobilisé le long d'un quai, ou être accosté. L'alcool ne devrait jamais être permis avant ni pendant une course. Gardez la boisson pour plus tard, au moment où elle pourra être consommée légalement dans un endroit sûr.

3.3 Plan d'urgence

Le comité organisateur de l'événement et le responsable des soins d'urgence doivent établir des protocoles d'urgence. Ces plans doivent être affichés au poste de premiers soins. Ils doivent également être à la disposition de chaque intervenant. Malgré les années d'expérience, il faut régulièrement mettre en pratique ces plans d'urgence afin de les réviser et de les bonifier si nécessaire.

Le comité organisateur de l'événement doit prévoir un plan d'urgence pour les cas suivants :

- accident impliquant un participant (selon l'état de la victime)
- accident impliquant plusieurs participants
- disparition d'un participant
- accident chez les spectateurs
- détérioration des conditions météorologiques avant ou pendant l'événement
- autres incidents mineurs possibles

Les plans d'urgence doivent prévoir les paramètres pouvant retarder ou annuler l'événement. En voici quelques exemples :

- état non favorable du plan d'eau
- vents violents
- mauvaises conditions météorologiques
- dégradation de la visibilité
- tombée de la nuit
- événement maritime extérieur (ex. : pollution)
- incident grave de recherche et sauvetage
- défaillance du comité de sécurité
- autre urgence pouvant avoir une incidence (feu de forêt, inondation, tremblement de terre, etc.)

3.4 Comment placer son équipe de soins d'urgence

Il n'y a pas de directive officielle pour placer son équipe de soins d'urgence. Compte tenu que le rapport participants/patrouilleurs et secouristes n'est pas officiellement déterminé et que chaque activité a ses propres besoins, il est difficile de fournir un plan général à suivre. Néanmoins, il importe de respecter quelques principes :

- Aucun participant ne devrait se trouver hors du champ de vision des patrouilleurs nautiques en poste.
- Compte tenu qu'une victime de noyade peut être immergée en moins de 30 secondes, il devrait y avoir assez d'embarcations pour que chaque participant puisse être récupéré en moins de 15 secondes.
- Il faut tenir compte qu'une embarcation qui ramène une victime au quai pour l'administration des premiers soins n'est plus disponible pour la surveillance.
- Il faut retenir que les caractéristiques de l'endroit (courant, marée, conditions météorologiques, température de l'eau, taille du terrain et du plan d'eau à surveiller) ont un impact sur le déroulement de l'activité et sur le nombre de bénévoles requis pour en assurer la sécurité.
- Proportion d'embarcation de sécurité à participant : 1 embarcation pour 5 participants.

Emplacement des secouristes

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- une équipe d'au moins 2 secouristes au départ de la course s'il y a lieu- une équipe d'au moins 2 secouristes à l'arrivée de la course s'il y a lieu- une équipe d'au moins 2 secouristes au poste de premiers soins- une équipe d'au moins 2 sauveteurs au bord de l'eau |
|--|

Emplacement des patrouilleurs nautiques

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- une embarcation à la tête de la course- une embarcation à la queue de la course- une/des embarcation(s) supplémentaire(s). Ces embarcations se placent au milieu de la course. Il faut ajouter des embarcations en fonction du nombre de participants pour que chacun d'entre eux se trouve dans le champ de vision des patrouilleurs.- une embarcation mobile pour la récupération et le transport de victimes à la rive |
|--|

4.1 Historique

En 1995, le réseau des stations radio de la Garde côtière et celui des Services du trafic maritime ont fusionné dans le cadre d'une restructuration majeure de la GCC. Les nouveaux centres de Services des communications et du trafic maritime (**SCTM**) garantissent une écoute continue des fréquences internationales de détresse et d'appel, soit 156.8 Mhz (radio VHF canal 16). Les centres fournissent de l'aide aux navires en détresse en assurant les communications avec le Centre de sauvetage maritime et les autres intervenants.

Les centres SCTM assurent également l'échange de messages commerciaux et d'appels téléphoniques et transmettent, entre autres, des bulletins météorologiques et des renseignements sur les aides à la navigation et sur l'état des glaces. De plus, ils maintiennent une veille continue sur les systèmes électroniques d'aide à la navigation. C'est par l'intermédiaire des centres SCTM que les bénévoles de la Garde côtière auxiliaire canadienne (**GCAC**) peuvent communiquer leurs plans de disponibilité.

Bref, les centres SCTM de la Garde côtière servent de relais entre les navires en difficulté, le MRSC et les navires participant aux opérations de recherche et sauvetage. Toute communication radio en rapport avec un cas de sauvetage devrait donc être dirigée vers le MRSC par l'entremise des centres SCTM.

L'information suivante est disponible aux centres SCTM:

- position des navires commerciaux
- conditions météorologiques
- état des glaces
- obstacles à la navigation
- niveaux de l'eau
- heures de marée

4.2 En résumé

Une bonne communication avec les autorités aide énormément à prévenir des accidents. Lors de la planification d'une activité nautique dans un cours d'eau où la circulation de navires est élevée, il faut aviser les autorités locales pour obtenir les autorisations nécessaires avant le début de l'événement. De plus, un avis important aux plaisanciers (**AVNAV**) doit être émis quelques jours avant la date prévue afin de les informer des changements sur la voie navigable. Il est avantageux d'utiliser les radios VHF compte tenu qu'on peut ainsi facilement obtenir l'aide nécessaire. Il est à noter qu'une formation est obligatoire pour obtenir un permis d'utilisation VHF.

5.1 Conseils lors d'une situation d'urgence

Malgré une préparation minutieuse et une vigilance accrue, il est possible qu'une situation d'urgence se produise et vienne interrompre momentanément l'activité en cours. Pour éviter que la situation ne s'aggrave, voici quelques pistes à suivre pour l'intervenant qui se situe le plus près de l'accident :

- toujours garder son calme
- bien reconnaître la nature de l'urgence (mineure ou majeure)
- signaler l'urgence à l'ensemble de l'équipe des soins d'urgence et aviser les organisateurs, qui détermineront son impact sur l'activité
- assurer la sécurité de la victime en la plaçant en lieu sûr selon la situation
- suivre le protocole approprié selon l'urgence et l'état de la victime
- réduire les communications sur les fréquences radios (éviter le bavardage)
- pour obtenir de l'assistance auprès de la GCC, contacter le MRSC au 1-800-463-4393
- remplir un rapport d'accident

5.1.1 Urgence mineure ne nécessitant pas l'appel des SMU

- Lors d'événements sportifs, il arrive que certains athlètes veuillent continuer la course malgré une blessure mineure. Dans ce cas, il ne faut pas toucher à la victime, à moins qu'elle n'en fasse la demande, pour éviter de la disqualifier.
- Certains participants viennent d'eux-mêmes au poste de premiers soins pour signaler une petite blessure. Les secouristes sur place se doivent de prodiguer les premiers soins selon les protocoles prévus. Ils doivent également remplir un rapport d'intervention mineur et ce, même pour un simple pansement.
- Si la situation se détériore, les secouristes doivent suivre les protocoles appropriés.

5.1.2 Urgence majeure nécessitant l'appel des SMU

- s'assurer que la victime est prise en charge par l'équipe des soins d'urgence
- signaler au responsable de l'événement que la situation exige un transport en ambulance et transmettre les informations pertinentes :
 - niveau d'urgence (ex. : cas majeur)
 - type de blessure (ex. : douleur thoracique)
 - lieu (ex. : rive)
- Le responsable des soins d'urgence devrait se déplacer sur le lieu de l'urgence.
- prévoir un déplacement de la victime pour rendre celle-ci accessible aux ambulanciers si les circonstances l'exigent
- procéder à l'évacuation du public ou à l'arrêt de l'événement si nécessaire

5.2 Conseils lors d'une opération de recherche

Il se peut qu'un organisateur se trouve dans une situation où il doit amorcer des opérations de recherche afin de retrouver un participant manquant ou en retard.

Lorsque l'embarcation ou les personnes recherchées ont été retrouvées, le patron de l'embarcation de recherche doit :

- faire savoir aux survivants qu'ils ont été retrouvés (ou faire savoir aux occupants du bateau qu'ils étaient recherchés);
- informer le PC de course ou le MRSC si cela s'applique et se diriger vers l'embarcation en indiquant :
 - l'heure où l'embarcation a été aperçue;
 - sa position (latitude et longitude);
 - les conditions météorologiques sur les lieux;
 - l'état des survivants et de l'embarcation.

Lors de la transmission des informations par radio, on devrait toujours se rappeler de la possibilité qu'ont les médias de balayer les ondes radio. L'identité des personnes ne doit donc pas être divulguée.

5.3 Capacité d'intervention pour une embarcation abandonnée

Lorsqu'une ressource est disponible pour remorquer une embarcation, il appartient au patron de celle-ci de juger si elle est en mesure d'effectuer correctement les manoeuvres. Si la vitesse d'intervention, la puissance ou la dimension de la ressource rend le succès de l'opération questionnable, il faut en informer le PC de course. C'est à l'organisateur de la course ou au propriétaire de l'embarcation de s'occuper de faire récupérer cette dernière.

5.3.1 Facteurs pouvant déterminer le niveau de risque

- position du bateau
- type d'embarcation en fonction du secteur concerné
- degré de visibilité
- marée et force du courant compte tenu des capacités de mouillage du bateau
- conditions météorologiques actuelles et à moyen terme
- état des personnes à bord (âge, état de santé, état émotionnel, etc.)
- lien de communication
- circulation maritime dans les parages
- préoccupation exprimée par le patron d'une ressource de la GCC/GCAC dans le secteur

5.3.2 Interrogation des survivants

Lorsque des survivants ont été secourus, les sauveteurs doivent les questionner sur les circonstances de l'accident et transmettre immédiatement l'information recueillie au coordonnateur sur place ou au MRSC Québec si celui-ci a été alerté.

On questionne les survivants sur :

- le nombre total de personnes à bord de l'embarcation;
- la possibilité qu'il y ait d'autres personnes manquantes;
- la position probable des disparus;
- leurs antécédents médicaux (maladie cardiaque, diabète, épilepsie, etc.). Le tout est noté sur la fiche de santé du participant concerné.

L'interrogation :

- L'interrogation ne doit pas aggraver l'état des survivants. Si ceux-ci sont effrayés ou agités, l'interrogateur doit, en fonction de la situation, employer une voix calme et éviter de suggérer les réponses.
- On peut informer les survivants que ces informations sont nécessaires pour aider les recherches.
- L'interrogation peut également être menée par le responsable de site, au point de débarquement.

Chapitre 6 : Conclusion

En résumé, on ne devrait négliger la sécurité des participants pour aucune raison. Malgré le temps nécessaire à l'élaboration d'un plan pour les cas d'urgence, chaque organisateur devrait prévoir des rencontres pour organiser la sécurité nautique ainsi que les soins d'urgence en cas d'accident. La planification temporelle doit tenir compte du fait que certaines tâches décrites dans ce document exigent une formation spécialisée.

Après avoir lu le présent document, vous devriez être prêt à entreprendre la conception d'un plan de sécurité. Pour vous y aider, nous vous invitons à répondre au questionnaire de l'annexe 11. Celui-ci devrait vous éclairer et vous permettre d'atteindre un degré de sécurité maximale pour votre événement. Vous pouvez également vous référer aux différents exemples de protocoles d'urgence en les adaptant à votre réalité. De plus, vous pouvez utiliser les listes de vérification selon vos besoins. Vous trouverez ces fiches aux annexes 3, 4 et 5.

En tout temps, n'hésitez pas à communiquer avec les différents organismes spécialisés pour obtenir des ressources complémentaires. Vous pourrez y trouver de l'information sur des formations adéquates et adaptées à vos besoins. Nous vous invitons également à relire le présent document afin de vous familiariser davantage avec les divers aspects de la sécurité nautique.

La Société de sauvetage (« les experts en surveillance aquatique ») vous invite à visiter son site Internet au www.sauvetage.qc.ca ou www.evenementnautique.ca, où vous pourrez découvrir différentes ressources bénévoles qui se feront un plaisir de vous donner un coup de main.

La garde côtière canadienne vous invite à visiter son site Internet au www.ccg-gcc.gc.ca ainsi que les sites www.marinfo.gc.ca et www.securitenautique.gc.ca, où vous trouverez de l'information concernant la sécurité nautique.

Nous espérons de tout cœur que votre activité sera des plus agréable et sécuritaire.

Définitions

<i>AVNAV</i>	Avis à la navigation
ERS (FRC)	Embarcation rapide de secours (Fast Rescue Craft)
FC (CF)	Forces canadiennes (Canadian Forces)
<i>GCAC (CCGA)</i>	Garde côtière auxiliaire canadienne (Canadian Coast Guard Auxiliary)
HPA (ETA)	Heure prévue d'arrivée (Estimated Time of Arrival)
JRCC	Centre conjoint de coordination de sauvetage (Joint Rescue Coordination Center) : centre de sauvetage administré par la Défense nationale et chargé de coordonner les opérations aériennes et maritimes de recherche et sauvetage dans une région donnée (région SAR).
LKP	Dernière position connue (Last Known Position)
<i>LMMC (CSA)</i>	Lois de la Marine Marchande du Canada (Canada Shipping Act)
MRSC	Centre de sauvetage maritime : centre administré par la Garde côtière et chargé de coordonner toutes les opérations de sauvetage maritime dans une zone d'une région SAR
NGCC (CCGS)	Navire de la Garde côtière canadienne (Canadian Coast Guard Ship)
ORGANISATEUR	Personne responsable de l'organisation d'une activité nautique (compétition sportive ou autre).
PATRON (Coxswain)	Personne responsable de la conduite d'une embarcation de sauvetage
<i>PC</i>	Poste de commande responsable de la coordination de l'événement
POB	Personnes à bord (Persons On Board)
SAR	Acronyme international désignant « Search & Rescue »
SERABEC	Sauvetage et recherches aériens du Québec
SITREP	Abréviation de « Situation Report » : Rapport de situation opérationnelle
<i>SCTM (MCTS)</i>	Services des Communications et du Trafic Maritimes : centre dont le rôle est axé sur l'écoute des fréquences de détresse, l'émission d'avis à la navigation, d'avis météorologiques, sur la transmission de communications à caractère commercial et sur la régulation du trafic maritime sur une certaine portion du fleuve (anciens acronymes : STM et SRGC)
<i>SMU (EMS)</i>	Services médicaux d'urgence (Emergency Medical Services)
<i>VFI (PFD)</i>	Vêtement de flottaison individuel (Personal Floating Device)
VHF	Bande radio à très haute fréquence

NOTA : Quand l'abréviation apparaît en caractères **gras**, c'est qu'on utilise la même dans les deux langues. Quand l'abréviation apparaît en *italique*, c'est qu'on la retrouve dans le présent document.

**Contenu d'une trousse de premiers soins
conforme au règlement S-3, r.3***

1 manuel de premiers soins
150 ml d'antiseptique en usage dans les centres hospitaliers
24 épingles de sûreté
24 pansements adhésifs enveloppés séparément
6 bandages triangulaires
4 rouleaux de bandage de gaze de 50 mm
4 rouleaux de bandage de gaze de 100 mm
4 paquets de ouate de 25 g chacun
12 tampons ou compresses de gaze de 75 mm x 75 mm
4 tampons chirurgicaux pour pansements compressifs enveloppés séparément
1 rouleau de diachylon de 12 mm
1 rouleau de diachylon de 50 mm
attelles de tailles variées
masque de poche ou autre moyen de protection
gants de protection jetables
ensemble de collets cervicaux
ciseaux universels
petite lampe de poche

* S-3, r.3 : *Règlement sur la sécurité dans les bains publics*, Lois et Règlements du Québec

**Matériel de sauvetage de base
recommandé dans une embarcation de sauvetage***

- avirons, rames
- vêtements de flottaison individuels (VFI) approuvés et de taille appropriée pour chaque personne à bord
- sifflet attaché au VFI de chaque personne à bord
- VFI supplémentaires pour les personnes récupérées
- ligne d'attrape flottante d'au moins 15 m de longueur
- signaux de détresse maritime (pièces pyrotechniques)
- lampe de recherche et lampe de poche portative étanches
- écope ou pompe à main
- sac de corde
- bouée annulaire avec cordage
- bouée torpille
- perche de récupération
- trousse de premiers soins
- couverture de laine
- planche dorsale
- dispositif de remontée à bord (échelle, filet, etc.)
- appareil à oxygène avec masque de poche
- appareil de communication (VHF, émetteur-récepteur portatif, téléphone cellulaire)
- couteau
- câble de remorquage
- vieux cordages pour récupérer ou remorquer des objets qui constituent des obstacles à la navigation
- jumelles
- défenses pour protéger l'embarcation durant les accostages

*Veuillez vous référer au **chapitre 2.4: Les différents types d'embarcations** pour connaître l'équipement nécessaire selon le type d'embarcation utilisée.

**Patrouille terrestre de premiers soins :
équipement personnel du secouriste**

- | | |
|---|--------------------------|
| ✓ sifflet | <input type="checkbox"/> |
| ✓ crème solaire | <input type="checkbox"/> |
| ✓ lunettes de soleil (attache à lunettes recommandée) | <input type="checkbox"/> |
| ✓ gourde d'eau (au moins deux litres) | <input type="checkbox"/> |
| ✓ collation et rafraîchissements | <input type="checkbox"/> |
| ✓ souliers de marche confortables | <input type="checkbox"/> |
| ✓ montre à l'épreuve de l'eau | <input type="checkbox"/> |
| ✓ chapeau ou casquette | <input type="checkbox"/> |
| ✓ élastiques pour cheveux longs | <input type="checkbox"/> |
| ✓ vêtements appropriés selon la météo
(vêtements synthétiques, imperméables, etc.) | <input type="checkbox"/> |
| ✓ vêtements de rechange | <input type="checkbox"/> |
| ✓ photocopie de la carte de premiers soins | <input type="checkbox"/> |

**Patrouille d'intervention nautique :
équipement personnel du patrouilleur**

- | | |
|---|--------------------------|
| ✓ carte de conducteur d'embarcation de plaisance | <input type="checkbox"/> |
| ✓ sifflet | <input type="checkbox"/> |
| ✓ crème solaire | <input type="checkbox"/> |
| ✓ lunettes de soleil (attache à lunettes recommandée) | <input type="checkbox"/> |
| ✓ maillot de bain et serviette de plage | <input type="checkbox"/> |
| ✓ gourde d'eau (au moins deux litres) | <input type="checkbox"/> |
| ✓ collation et rafraîchissements | <input type="checkbox"/> |
| ✓ souliers ou sandales pour aller dans l'eau | <input type="checkbox"/> |
| ✓ montre à l'épreuve de l'eau | <input type="checkbox"/> |
| ✓ chapeau ou casquette | <input type="checkbox"/> |
| ✓ élastiques pour cheveux longs | <input type="checkbox"/> |
| ✓ souliers de marche confortables | <input type="checkbox"/> |
| ✓ vêtements appropriés selon la météo
(vêtements synthétiques, imperméables, etc.) | <input type="checkbox"/> |
| ✓ vêtements de rechange | <input type="checkbox"/> |
| ✓ vêtements isothermiques | <input type="checkbox"/> |

Liste de vérification du poste de premiers soins

Nécessaire	Fortement recommandé
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> dossards<input type="checkbox"/> deux (2) trousse de premiers soins<input type="checkbox"/> cinq (5) couvertures<input type="checkbox"/> deux (2) lits de camp<input type="checkbox"/> planche dorsale<input type="checkbox"/> téléphone accessible<input type="checkbox"/> liste des numéros d'urgence<input type="checkbox"/> bouteilles d'eau<input type="checkbox"/> table et chaises<input type="checkbox"/> papier et crayons<input type="checkbox"/> plan d'urgence<input type="checkbox"/> accès à de la glace<input type="checkbox"/> système de chauffage	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> coffre à outils<input type="checkbox"/> moyen de communication<input type="checkbox"/> ruban renforcé (<i>duct tape</i>)<input type="checkbox"/> système d'éclairage<input type="checkbox"/> toilettes<input type="checkbox"/> inhalateur<input type="checkbox"/> sacs en plastique

Protocole d'intervention pour une victime blessée consciente ou inconsciente

Le protocole d'intervention pour une victime blessée peut varier selon le type d'embarcation disponible pour les surveillants. Ce protocole donne les grandes lignes du sauvetage d'une victime blessée lors d'une activité qui se déroule sur un plan d'eau.

1 ^{er} sauveteur	2 ^e sauveteur	Équipe terrestre
Signaler la situation d'urgence		
Approche de façon sécuritaire et vérifie l'état de la victime	Rejoint le 1 ^{er} sauveteur	Minimise la présence de personnes inutiles
Récupère la victime	Aide à la récupération de la victime	Prépare le matériel pour recevoir la victime
Vérifie la respiration et les signes de circulation	Communique avec l'équipe terrestre pour l'appel des SMU, si nécessaire	Appelle les SMU si nécessaire
Prodigue les soins prioritaires		
Retourne au quai		
Retourne à son poste de surveillance		Prend la responsabilité de la victime
À la fin de l'activité, effectuer un débriefing avec toute l'équipe sur place		

Prendre note que s'il y a plus d'une victime, le sauvetage se fera avec l'embarcation la plus grosse et la plus accessible. Une motomarine ne peut intervenir qu'auprès d'une seule victime en difficulté.

Protocole d'intervention pour une victime blessée à la colonne vertébrale

Le protocole d'intervention pour une victime blessée peut varier selon le type d'embarcation disponible pour les surveillants. Ce protocole donne les grandes lignes du sauvetage d'une victime blessée à la colonne vertébrale lors d'une activité qui se déroule sur un plan d'eau.

Embarcation de sauvetage		Équipe terrestre
1 ^{er} sauveteur	2 ^e sauveteur	Premiers soins
Signaler la situation d'urgence		
Approche la victime de façon sécuritaire	Assure la sécurité du 1 ^{er} sauveteur	Fait retarder le prochain départ s'il y a lieu
Vérifie l'état de la victime, dans l'eau	Sécurité assurée, rejoint le 1 ^{er} sauveteur	Prépare le matériel pour recevoir la victime
	Communique avec l'équipe terrestre pour l'appel des services médicaux d'urgence	Appelle les SMU
Effectue un retournement sécuritaire de la victime	Vérifie les signes vitaux	
Procède à la mise sur planche (sauveteur dans l'eau)	Procède à la mise sur planche dorsale (sauveteur dans l'embarcation)	
Aide à installer la victime sur l'embarcation	Installe la victime sur l'embarcation	
Retourne à son poste de surveillance	Retourne au quai	
	Transborde la victime au quai avec l'aide de l'équipe terrestre	Prend en charge la victime
	Retourne à son poste de surveillance	Prodigue les soins à la victime
		Remplit le rapport d'accident
À la fin de l'activité, effectuer un débriefing avec toute l'équipe sur place		

Prendre note que si le sauvetage se déroule seulement en motomarine, la mise sur planche ne pourra se faire que de retour à un endroit qui s'y prête. Ceci implique que le sauveteur devra remorquer la victime jusque dans une partie où elle pourra être stable et accessible avec une planche dorsale.

Protocole d'intervention pour une victime en danger de noyade

Le protocole d'intervention pour une victime en danger de noyade peut varier selon le type d'embarcation disponible pour les surveillants. Ce protocole donne les grandes lignes du sauvetage d'une victime en danger de noyade lors d'une activité qui se déroule sur un plan d'eau.

Embarcation 1	Embarcation 2	Équipe terrestre
Signaler la situation d'urgence		
Approche la victime de façon sécuritaire	Surveille la situation (assure la sécurité du 1 ^{er} sauveteur)	Prépare le matériel pour recevoir la victime
Récupère la victime sur l'embarcation		
Vérifie les signes vitaux de la victime sur l'embarcation		
Communique avec l'équipe terrestre		Appelle les SMU si nécessaire
Retourne au quai et transfère la victime à l'équipe terrestre		Prend en charge la victime
Retourne à son poste de surveillance		Prodigue les soins à la victime
		Remplit le rapport d'accident
À la fin de l'activité, effectuer un débriefing avec toute l'équipe sur place		

Prendre note que s'il y a plus d'une victime, le sauvetage se fera avec l'embarcation la plus grosse et la plus accessible. Une motomarine ne peut intervenir qu'auprès d'une seule victime en difficulté.

Protocole d'intervention pour une victime en arrêt cardio-respiratoire

Le protocole d'intervention pour une victime en arrêt cardio-respiratoire peut varier selon le type d'embarcation disponible pour les surveillants. Ce protocole donne les grandes lignes du sauvetage d'une victime en arrêt cardio-respiratoire lors d'une activité qui se déroule sur un plan d'eau.

Embarcation de sauvetage		Équipe terrestre
1 ^{er} sauveteur	2 ^e sauveteur	Premiers soins
Signaler la situation d'urgence		
Approche la victime de façon sécuritaire	Assure la sécurité du 1 ^{er} sauveteur	Fait retarder le prochain départ s'il y a lieu
Vérifie de l'état de la victime	Sécurité assurée, va rejoindre le 1 ^{er} sauveteur	Prépare le matériel pour recevoir la victime
Récupère la victime	Aide à la récupération de la victime	
Vérifie les signes vitaux sur l'embarcation	Communique avec l'équipe terrestre pour l'appel des SMU	Appelle les SMU
Débute les manoeuvres de réanimation si possible, selon le type d'embarcation		
Retourne au quai	Retourne à son poste de surveillance	
Transfère la victime à l'équipe terrestre		Prend en charge la victime
Retourne à son poste de surveillance		Prodigue les soins à la victime
		Remplit le rapport d'accident
À la fin de l'activité, effectuer un débriefing avec toute l'équipe sur place		

Prendre note que s'il y a plus d'une victime, le sauvetage se fera avec l'embarcation la plus grosse et la plus accessible. Une motomarine ne peut intervenir qu'auprès d'une seule victime en difficulté.

Formulaire préparatoire

Information sur l'événement

Titre de l'événement	Date prévue : du ___ / ___ / ___ au ___ / ___ / ___ <small>jour mois année jour mois année</small>
Description de l'événement _____ _____ _____ _____ _____	
Type d'événement : <input type="checkbox"/> récréatif <input type="checkbox"/> compétitif Spécifiez:	
Lieu de l'événement _____ _____ _____ _____ _____	Type de plan d'eau : <input type="checkbox"/> Lac <input type="checkbox"/> Rivière <input type="checkbox"/> Fleuve Nom : _____
Municipalité où se déroulera l'activité :	

Personne responsable de l'événement

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone : () -	Poste :
Courriel :	
Adresse :	Code postal :
Ville :	

Personne responsable des soins d'urgence

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone : () -	Poste :
Courriel :	
Adresse :	Code postal :
Ville :	

Personne responsable de la sécurité

Nom :	Prénom :
Fonction :	
Téléphone : () -	Poste :
Courriel :	
Adresse :	Code postal :
Ville :	

Annexe 10

Questions sur l'activité

Combien estimez-vous qu'il y aura de participants ?	
Cochez les groupes d'âge appropriés de vos participants :	<input type="checkbox"/> 8 ans et - <input type="checkbox"/> 9 à 17 ans <input type="checkbox"/> 18 à 39 ans <input type="checkbox"/> 40 à 59 ans <input type="checkbox"/> 60 ans et +
Y aura-t-il des spectateurs ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si oui, combien estimez-vous qu'il y en aura ?	
Combien de journées d'activités nautiques prévoyez-vous ?	
A quelle heure débutera votre activité ?	
A quelle heure se terminera-t-elle ?	
Combien de départs avez-vous prévus ?	
Combien y aura-t-il de participants par départ ?	
Quelle est la distance à parcourir sur l'eau ?	
Quelle est la méthode utilisée ?	<input type="checkbox"/> nage <input type="checkbox"/> canot <input type="checkbox"/> kayak <input type="checkbox"/> voilier <input type="checkbox"/> bateau <input type="checkbox"/> autre :

Questions sur l'environnement

Avez-vous visité les lieux ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si oui, avez-vous repéré des dangers ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si oui, expliquez :	 <hr/> <hr/> <hr/> <hr/>

Questions sur l'équipe de sécurité nautique

Avez-vous trouvé votre équipe de sécurité nautique ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si oui, quel est le nom de l'organisme trouvé ?	
Avez-vous un système de communications ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si oui, lequel ?	
Avez-vous des embarcations de sauvetage à votre disposition ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si oui, combien ?	
De quel type d'embarcations disposez-vous ?	<input type="checkbox"/> motomarine <input type="checkbox"/> pneumatique <input type="checkbox"/> coque rigide <input type="checkbox"/> chaloupe à rames <input type="checkbox"/> chaloupe motorisée <input type="checkbox"/> autre :
De combien d'embarcations estimez-vous avoir besoin ?	
De combien d'intervenants estimez-vous avoir besoin ?	

Questions sur l'équipe de premiers soins terrestre

Avez-vous trouvé votre équipe de premiers soins ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Quel est le nom de l'organisme ?	
Avez-vous de l'équipement de premiers soins ?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si oui, quel équipement avez vous ? _____ _____	
De combien d'intervenants estimez-vous avoir besoin ?	

Schéma des lieux

Notes
